



Département de Seine-et-Marne  
Canton d'Ozoir-la-Ferrière

**Conseil municipal du 11 juillet 2025**  
**Liste des délibérations examinées en séance**  
(Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

N°	Objet	Vote
36-2025	Vente des parcelles C1327, C1135 et C1137.	Adopté à l'unanimité des votants.
37-2025	Convention d'occupation du domaine public : convention régissant l'installation et l'exploitation d'équipements techniques de communications électroniques sur le réservoir d'eau potable de Favières	Adopté à l'unanimité.

Le Maire

Daniel PATU



Certifié affiché en Mairie le : 17/07/2025

Mairie de Favières